



Caisse de l'industrie de la construction (CIC)
Caisse de compensation de l'Association genevoise de l'étanchéité
et de l'enveloppe des bâtiments (AGEB) – Caisse AVS 66.2 – Entrepreneurs Genève

Rue de Malatrex 14 - 1201 Genève

Tél. 022 949 19 19 - Fax 022 949 19 20

www.ccb.ch

CCP 12-4493-3

Réf. : 017/JB/pyc

Tél. « Entreprises » : 022 949.19.21

Genève, le 6 décembre 2022

Salaires 2023

Madame, Monsieur,

Nous avons l'avantage de vous communiquer ci-après les salaires pour l'année 2023.

En application de l'article 60 CCT-SOR, les salaires effectifs sont adaptés chaque année pour le premier janvier de l'année suivante sur la base de l'indice des prix à la consommation (valeur fin août). La variation de l'indice entre août 2021 et août 2022 était de 3.5.

En application de la CCT-SOR, les salaires effectifs sont adaptés obligatoirement à concurrence d'une variation de l'indice jusqu'à 1.5%. Une adaptation supérieure doit être l'objet d'un accord entre les partenaires sociaux, résultant d'une négociation.

Les partenaires sociaux n'ont pas trouvé d'accord pour une adaptation supérieure à 1.5%.

L'augmentation de salaire obligatoire dès le 1er janvier 2023 est de 1.5% pour les salaires effectifs.

Les salaires de base (salaires minimaux prévus par la CCT) demeurent inchangés.

Pour rappel, les **salaires de base (salaires minimaux selon la CCT)** sont les suivants :

Classe A : CHF 29.30

Classe CE : CHF 32.25

Classe B : CHF 26.95

Classe C : CHF 25.15

Le salaire minimum genevois sera dès le 1er janvier 2023 **de CHF 22.15 / heure plus 13ème salaire**. En cas d'engagement d'un AFP 1ère année après l'apprentissage ou de classe C de moins de 20 ans, le salaire minimum genevois devra être respecté.

En 2023, **les salaires des apprentis** restent inchangés, soit :

1e année :	CHF 5.85 / heure
2e année :	CHF 8.80 / heure
3e année :	CHF 14.65 / heure
4e année :	CHF 17.60 / heure

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à la présente et vous prions d'agréer,
Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Caisse de compensation de l'Association genevoise
de l'étanchéité et de l'enveloppe des bâtiments (AGEB)



Jim Buchs
Directeur